Le projet de recherche, un partenariat entre la CEA et ONU Femmes, visant à contribuer à la diversification du secteur minier en Afrique pour inclure les femmes comme une condition nécessaire pour l'autonomisation économique et la transformation sociale.

Les résultats préliminaires du rapport, qui comprend des études de cas de la Zambie, la Tanzanie, la RDC, le Ghana et la Guinée-Conakry ont constaté que le cadre juridique et politique dans les industries minières et extractives, a rendu difficile la participation active et l'inclusion des femmes dans ces secteurs. L'accès au financement du capital abordable était la seule contrainte pour la plupart femmes mineurs, indique le rapport.

Lors de son intervention à la réunion d'examen national à Lusaka, la coordinatrice de la CEA pour le Centre Africain pour les Femmes, Thokozile Ruzvidzo a déclaré que la participation des femmes dans le secteur économique et en particulier les industries extractives était au centre de la transformation structurelle de l'Afrique. "Il y a interaction entre l'égalité des sexes et la transformation structurelle de l'Afrique et la CEA a identifié l'entreprenariat féminin dans les industries agricoles et extractives comme priorité ».

Dans l'étude de cas de la Zambie, le rapport n'a trouvé que peu de participation des femmes mineurs dans la production et le commerce des pierres précieuses sur le marché international « alors que les pierres précieuses produites en Zambie, en particulier, les émeraudes et les améthystes sont largement négociés sur les marchés internationaux, les femmes mineurs ne font pas une contribution significative à la production déclarée de pierres précieuses "conclut en partie le rapport.

Le rapport recommande l'établissement d'une direction politique claire pour le sous-secteur de l'ASM. « En particulier les droits miniers pour l'exploitation artisanale doivent être placés pour la progression en petite et grande exploitation minière ". Le rapport appelle en outre pour le changement dans le droit artisanal renouvelable tous les 2 ans en cours qui dit qu'ils ne sont pas commercialement viables parce qu'il «condamne l'exploitation minière artisanale comme une activité de subsistance qui pose un risque pour les mineurs et l'environnement», dit le rapport.

Le rapport recommande aussi que le gouvernement facilite l'accès droits de surface de sorte que les mineurs peuvent accroître les possibilités de diversifier l'exploitation minière avec d'autres activités agricoles. Selon le rapport, la plupart des mineurs de femmes étaient "mineurs absentéistes » qui pratiquent l'exploitation minière à temps partiel et non résidentiel. Pour la plupart des femmes mineurs, l'exploitation minière étaient saisonniers, ad-hoc et non une source principale de revenus.

Ruzvido a dit que le projet de recherche visait à examiner la politique existante, les cadres juridiques et réglementaires dans le secteur de l'exploitation minière, de proposer des recommandations qui intègrent l'égalité des sexes et l'équité dans les politiques minières, les lois, les règlements, les normes et les codes en vue de promouvoir la participation économique des femmes et l'émancipation économique. L'étude examine également une vaste gamme de mécanismes de financement potentiels pour les opérations minières à petite échelle avec une vue pour les améliorer comme des entités commercialement viables.

Contexte

Le paysage minier africain est dominé et profite les grandes multinationales à l'exclusion de la majorité des Africains en particulier les femmes et les jeunes. Le lancement de l'AMDC en Décembre 2013 au Mozambique a été salué comme une nouvelle page dans l'histoire et la gestion des richesses minérales du continent. L'AMDC est chargé de mettre en œuvre la Vision minière africaine qui appelle et prévoit un secteur minier sûr, inclusif sexuellement et ethniquement, respectueux de l'environnement et socialement responsable.

La réunion de deux jours fait partie d'une série de réunions d'examen avec les parties prenantes dans les pays ci-dessus pour discuter des conclusions du rapport. Le Secrétaire Permanent par intérim du Ministère des Mines a ouvert et a participé à la réunion.

Source: AllAfrica